Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213503352-20260703-TH_DCM_2026_61-DE

COMMUNE DE THOURIE 35134

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 3 juillet 2026 à 20 h 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel BORDIER, Maire de la commune.

Date de convocation
29 juin 2026

Nombre de conseillers

En exercice	*15*
Présents	*13*
Excusés	*2*
Votants	*15*

Membres présents : Mme Amandine BELLAY, M. Daniel BORDIER, Mme Aline GIACALONE Mme Marie-Christine HERVOCHON, Mme Nadine LAINÉ, M. Pierre LAURENT, M Anthony LEBRETON, Mme Isabelle LEBRETON, M Edmond LEVEQUE, M Anthony MOUTEL, Mme Anne PAUL, Mme Elodie PETITJEAN et M Benjamin PRUNIER.

Membres absents excusés : M Julien CHENARD donne pouvoir à Mme Aline GIACALONE, M Cédric DANIEL donne pouvoir à Mme Christine HERVOCHON

Membres absents : sans objet

Mme Amandine BELLAY été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N° 2026-61

Compte Financier Unique Principal 2025 : Modification de l'affectation de résultats

Les membres du Conseil Municipal ont voté le compte financier unique 2025 qui fait apparaître en fonctionnement, un excédent cumulé de : 850 181.27 € et en investissement :

- Un déficit de 599 032.08 €
- Des restes à réaliser 2025 de 224 000 €

Le Maire propose à l'assemblée d'affecter le résultat de 2025 :

➢ à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement de 823 032.08 € à l'article 1068 (Excédent de fonctionnement capitalisé).

➢ en report à la section de fonctionnement 27 149.19 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté).

Pour copie conforme,
Le Maire

MAIRIE DE THOURIE 35134 (I. et V.)